

## Compte-rendu

### Comité de territoire du PTGE Seugne

Mardi 15 juin – 9h30 à 12h00

#### Ordre du jour :

1. **Présentation du diagnostic**
2. **Présentation du calendrier prévisionnel**
3. **Point d'information sur les études quantitatives en lien avec le PTGE**

#### Participants (27) :

Prénom Nom	Organisme
Alain BURNET	CLE SAGE Charente
Françoise de ROFFIGNAC	CD 17 / SYRES 17
Fabien POUSSIN	SYRES 17
Clément BÉRACOCHEA	SYRES 17
Baptiste SIROT	EPTB Charente
Romain OZOG	EPTB Charente
Marine DUGUÉ	EPTB Charente
Fabrice MEUNIER	EPTB Charente
Céleste LOTTIGIER	EPTB Charente
Gilles BRICHET	FDAAPPMA 17
Bernard MAINDRON	SYMBAS
Pierre-Jean RAVET	SYMBAS / FDAAPPMA 17
Fabien DOUMERET	SYMBAS
Anaël LACHAISE	SYMBAS
Valentin POMMIER	CA 17 – OUGC Saintonge
Roland FEDON	ASA Saintonge Centre
Jean-Marie BOURRY	Nature Environnement 17
Jean-Louis DEMARCQ	SOS Rivières et environnement
Anthony MARTIN	EAU 17
Bernard MAINDRON	Syndicat Mixte de la Seugne en Haute-Saintonge
Elodie LIBAUD	CD 17
Jennifer BAZUS	DDTM 17
Pascal DUBOIS	DREAL NA
Manuella BROUSSEY	AEAG
Thomas CUZANGE	AEAG
Mylène JOSSINET	DRAAF NA

Pascal KOSUTH

CGEDD (observateur – mission interministérielle)

## 1- Présentation du diagnostic

L'équipe d'animation rappelle l'ensemble des grandes phases du PTGE Seugne (état des lieux, diagnostic, stratégie et programme d'actions), les objectifs du diagnostic puis les différentes parties du rapport.

PARTIE 1 : Evaluation de la ressource
PARTIE 2 : Diagnostic préalable
PARTIE 3 : Problématiques issues de l'atelier de travail
PARTIE 4 : Cartographie des problématiques du territoire
PARTIE 5 : Diagnostic technique
PARTIE 6 : Synthèse

La **partie 1** n'est pas abordée lors de la séance en raison de l'attente de nouvelles données ainsi que la **partie 2**, le diagnostic préalable, au vu de sa présentation et sa validation au dernier Comité de territoire (10/12/2019).

L'équipe d'animation présente la **partie 3** relative aux résultats de l'atelier de travail organisé le 8 octobre 2020 à Jonzac sur les problématiques liées à l'eau sur le bassin. Cet atelier composé de 16 participants répartis de manière diversifiée en 3 tables a été animé par l'Ifrée et en présence d'un garant de la CNDP. Il s'est déroulé en plusieurs temps de productions individuelles et en sous-groupes, alterné par la présentation d'éléments issus de l'état des lieux, des entretiens (diagnostic préalable) et du diagnostic. Les problématiques relevées appuient celles du diagnostic préalable.

Les cartographies thématiques illustrant les problématiques relevées lors du diagnostic préalable et de l'atelier sont présentées en **partie 4** :

- **Thématique gestion quantitative**

- Carte 1 – Prélèvements et état quantitatif :

L'ASA Saintonge Centre et l'OUGC expliquent qu'il n'est pas attribué de volumes d'eau spécifiques aux viticulteurs mais que l'agriculteur irrigant ayant plusieurs ateliers (ex. blé, maïs, vigne ...) peut répartir librement son volume sur ses cultures ; vigne compris.

- Carte 2 – Stockage naturel et artificiel :

Suite à des interrogations sur les données partielles des réserves (données issues de l'état des lieux), les porteurs de projet consulteront le dernier Plan annuel de répartition (PAR) pour actualisation.

- Carte 3 – Récurrence des assecs :

Il est demandé si une diminution du nombre de points du réseau ONDE est prévue. Les porteurs de projet se tourneront vers la DDTM17 et la DDT16 pour intégrer cette information dans le rapport.

- Carte 4 – Carrières et points de rejets des stations d'épuration :

Des questionnements ont lieu sur les rejets de volumes d'eau des carrières. La DREAL précise que les carrières du territoire ne réalisent pas de rejets dans le milieu.

D'autre part, il est demandé de préciser les rejets de Jonzac liés à la géothermie (station thermale). Ces volumes sont bien inscrits sur la carte mais seront détaillés en commentaire.

Le SYMBAS remarque la différence de périmètre entre celui du projet de territoire et celui qu'ils utilisent. A l'aval, un bras du delta de la Seugne, le Gua et le Pérat (différent de l'affluent du Trèfle) ne sont pas compris dans le périmètre administratif du projet tel que défini à son lancement. Il est précisé que ces zones ne seront pas pour autant exclues des actions à y mettre en œuvre.

#### ■ **Thématique agriculture**

- Carte 5 – Prélèvements agricoles et réserve utile : pas de remarques
- Carte 8 – Vue d'ensemble du parcellaire des exploitations irrigantes : pas de remarques
- Cartes 6 et 7 – Parcellaire des exploitations irrigantes :

Des échanges ont lieu concernant l'objectif de ces cartes présentant le RPG et le parcellaire des exploitations irrigantes. Il est convenu d'intégrer un diagramme sur l'évolution des surfaces irriguées. Pour obtenir cette donnée, une demande des porteurs de projet sera faite à l'OUGC.

Des remarques ont lieu vis-à-vis de l'élevage (entretien des prairies et zones humides) et font l'unanimité. Il sera rajouté dans le commentaire (concernant le RPG) des données sur la diminution de l'élevage à l'échelle départementale.

- Carte 9 – Répartition de l'assolement dans les zones humides :

Il est spécifié que les zones humides sont issues de la prélocalisation réalisée par la DREAL (inscrit dans le tableau 1 : "*Liste des indicateurs pour la réalisation des cartes thématiques*" en début de partie). Il sera précisé dans tout le rapport qu'il s'agit de zones humides potentielles. Il est remarqué que ces zones humides sont la plupart cultivées et ainsi ne sont pas fonctionnelles.

- Carte 10 : Surface agricole en agriculture biologique : pas de remarques

#### ■ **Thématique état des milieux**

- Carte 13 – Linéaire de haies :

De nombreux échanges ont lieu concernant les haies sur le bassin versant : dynamique de plantation (priorisation, espèces plantées, volontariat ...), arrachage (haies séculaires...). Il est décidé d'intégrer dans le commentaire de la carte des chiffres de plantation du programme de replantation départemental EVA 17.

#### ■ **Thématique qualité de l'eau**

- Carte 14 – Etat qualitatif des eaux :

Il est soulevé la question de l'évolution de la qualité : est-elle due à de nouvelles molécules prises en compte ou à la variabilité des seuils ? Quels sont les critères déclassants (biologie, physico-chimie) ?

Quel niveau de masses d'eau souterraine est concerné ? La recherche de ces informations sera réalisée par les porteurs de projets, et intégrés dans la mesure du possible au rapport.

- Carte 15 – Zones à enjeu AEP : pas de remarques

- **Thématique gouvernance**

- Carte 16 – Organisation de la gouvernance de l'eau sur le bassin de la Seugne : pas de remarques

## **Partie 5 : Diagnostic technique**

L'indicateurs de pression "parcelles irriguées" sera remplacé par "parcellaire des exploitations irrigantes".

## **Partie 6 : Synthèse**

Il sera intégré à la carte de synthèse des leviers potentiels le lien amont-aval et l'influence des prélèvements à l'amont sur le débit et l'aval de la Seugne. Il est relevé que les zones en vert sont celles où sont en général observées les assecs les plus importants, contrairement aux zones rouges. Il est souligné que ces zones ne seront pas à gérer de la même façon.

**Validation partielle du diagnostic** : Compte-tenu des remarques réalisées, il est décidé de ne pas valider partiellement le diagnostic lors de ce présent comité de territoire. Les remarques seront prises en compte pendant l'été. Il sera présenté au prochain comité de territoire uniquement les modifications et compléments.

## 2 - Présentation du calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel, tel que présenté, est validé par les membres présents. A savoir :

- **Été 2021** : Elaboration de la méthodologie pour l'organisation de la phase stratégie et la partie " analyse économique " ;
- **Septembre 2021** : Comité de Territoire pour la validation finale diagnostic et la présentation de la méthodologie pour la stratégie et valider comment réaliser la partie " analyse économique " ;
- **Octobre/novembre 2021**: Atelier Stratégie n°1 " Définition d'objectifs du territoire et identification des leviers " ;
- **Décembre 2021** : Synthèse et reformulation de l'atelier 1; études économiques
- **Janvier / février 2022** : Atelier Stratégie n°2 " formulation et hiérarchisation ".

## 3 - Point d'information sur les études quantitatives en lien avec le PTGE

Il est demandé si des études sur les débits biologiques et des études faisant appel au modèle hydrogéologique du BRGM (Marthe) sont prévus sur le bassin de la Seugne, comme entrepris sur le PTGE Seudre.

Un point d'information sur l'avancement de l'étude des débits biologiques est alors réalisé par l'EPTB puis sur le projet LIFE Eau&Climat. L'objectif de ce dernier est d'aider les acteurs de la gestion des ressources en eau à évaluer les effets du changement climatique, à les prendre en compte dans leur planification et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation.

Fin de réunion à 12h30.